

## Plus de 72 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 1 mars 2010 et a attribué plus de **72 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : **l'éducation et formation tout au long de la vie (53,9 millions €)**, le **développement économique (plus de 5,45 millions € dont plus de 1,6 millions pour l'agriculture)**, **aménagement du territoire (5,7 millions €)**, culture, jeunesse et vie associative (5 millions d'euros).

Dans le **Cantal** : plus de **333.000 €** pour de développement **économique et l'agriculture (94.820 € agri.)**, plus de **830.000 €** pour la **formation professionnelle et l'apprentissage**, plus de **700.000 €** pour **l'aménagement du territoire...**

Ont notamment été attribués :

### Économie

- Schéma régional de développement économique et politiques sectorielles, 297.300 € sont accordés dont 200.000 € à « Bravo l'Auvergne » pour les projets d'animation 2010 et 95.800 € à l'ARDE pour l'organisation de la manifestation Aéroliance.
- Plan auvergnat pour la création et transmission d'entreprise : 12.410 € à 7 bénéficiaires dont 1 dans le Cantal à Thiézac.

### Agriculture

- Installation et transmission en agriculture : 23.108 € sont attribués à 8 exploitants dont 1 dans le Cantal.
- Diversification agricole : 25.000 € accordés à 2 bénéficiaires du Cantal pour la création d'une fromagerie pour la production de Salers.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 33.797 € sont accordés à 12 bénéficiaires du Cantal.
- 400.000 € au titre de l'Aide au projets des CUMA.
- 15.250 € au Groupe Salers Evolution pour l'organisation des Journées Salers et du 137<sup>ème</sup> concours national Salers à Mauriac + 26.200 € pour la participation au salon de l'agriculture 2010 du GIE Charolais France et du Groupe Salers Evolution

### Tourisme

- Fonds régional pour l'intervention touristique, 90.000 € à la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne.
- 197.805 € au titre des hébergements Nattitude à 4 structures du Cantal, visant à améliorer l'offre d'hébergements sur le territoire.
- 26.900 € à la communauté de communes du Pays Gentiane pour la réhabilitation d'un hôtel-restaurant à Apchon.

### Enseignement secondaire, Formation professionnelle et apprentissage

- Equipement des lycées publics : 1.372.760 € dont 435.070 € à 9 établissements du Cantal.
- Fonctionnement des lycées publics et EREA, 27.085 € à 6 établissements du Cantal.
- Actions expérimentales visant la formation professionnelle de personnes en difficulté, 30.000 € accordés à l'AFAPCA pour une action de développement de la formation et de l'insertion dans le Cantal.
- 1 million d'euros pour l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance qui aide les jeunes sortis du système scolaire en situation d'échec à se réinsérer dans la vie active.

- Financement des établissements de formation des secteurs social, paramédical et de sage-femme pour un montant de 672.600 € dans le Cantal.
- Insertion professionnel et accès à l'emploi des personnes handicapées : 101.500 € à l'association ARPEJ pour la mise en œuvre d'une formation de 12.500 heures-stagiaires.

### **Aménagement du territoire**

- « Contrats Auvergne + » : 600.000 € à la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour pour financer la création d'un pôle territorial de santé.
- 90.000 € au Conseil général du Cantal pour le déploiement de la 2<sup>ème</sup> phase du plan d'action pour l'extension de la couverture en téléphonie mobile.
- Massif Central : 80.000 € pour 3 projets dont 20.000 € à ROM Sélection pour un projet « adaptation, promotion et développement concerté des races locales du Massif Central » et 20.000 € à l'association Relier pour « Habitat rural en Massif Central ».

### **Politique régionale du logement et de l'Habitat**

- 30.000 € à l'association Régionale Auvergne de l'Union Sociale pour l'Habitat.
- Création d'habitat en milieu rural, 70.251 € alloués dont 24.000 € pour le Cantal.

### **Environnement –Politique de l'énergie**

- Réseau énergie Auvergne : 54.882 € à 3 structures du Cantal membres du réseau 'Espace Info Energie' visant la sensibilisation et le conseil en matière de politique énergétique + 30.000 € à l'Union régionale des communes forestières Auvergne Limousin pour valoriser et optimiser l'organisation de la filière bois énergie.
- Plan biodiversité : 46.000 € dont 38.000 € à l'Union Régionale des Forêts d'Auvergne pour des actions spécifiques à l'arbre hors forêt.
- 64.700 € pour la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, dont 37.000 € pour les actions de la FRANE.

### **Transport et communication**

- 10.000 € pour la poursuite des « rendez-vous d'information TER Auvergne » diffusés par la radio France bleu Pays d'Auvergne pour diffuser l'information aux usagers.

### **Culture, Jeunesse, sport et vie associative**

- Projets culturels de territoire : 40.500 € au Pays d'Aurillac.
- Création et diffusion de spectacle vivant, 30.000 € à la ville d'Aurillac.
- 75.000 € attribués pour les Bourses Jeunes espoirs sportifs Auvergne + 985.700 € aux Clubs sportifs de haut niveau auvergnats.
- 370.000 € pour les manifestations sportives de haut niveau.

### **Europe**

- Plus de 2 millions au titre du FEDER Objectif compétitivité et emploi dont 346.928 € pour le Cantal avec 268.978 € pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Condat.
- 93.920 € au titre de la coopération avec la Bosnie Herzégovine et les Balkans pour 2 projets phares : le renforcement d'une agriculture et d'un tourisme durable et la Création d'un centre de formation « pilote » hôtellerie, restauration, tourisme.